

Compte-rendu du Conseil Municipal du 16 février 2016

Ordre du jour

- Remboursement anticipé de prêt
- Demande subvention amendes de police
- Financement classe découverte
- Questions diverses

10 élus sont présents.

1. Remboursement anticipé de prêt

Le conseil municipal décide un remboursement par anticipation du prêt obtenu en 2007 auprès du Crédit Mutuel, pour un montant de 175 000 € au taux de 4.50 %. Il s'agissait d'un emprunt contracté dans le cadre de l'aménagement du bourg. Le montant restant à rembourser à ce jour est de 126 778 €. La banque applique des pénalités pour cette opération. Après discussion, il est plus avantageux d'effectuer ce remboursement anticipé.

Le conseil municipal donne son accord à ce remboursement.

2. Demande subvention amendes de police

Pour faire suite à la demande de subvention DETR (voir CR du 22.12.15) dans le dossier du réaménagement de l'espace public dans la traversée de bourg, Monsieur le maire présente une demande de subvention via les amendes de police. Cette subvention est susceptible de représenter 50 % de 30 000 € en fonction des dossiers de demandes déposés, soit 15 000 €.

Le conseil municipal donne son accord pour déposer ce dossier de demande de subvention.

3. Financement classe découverte

Monsieur Jérôme Vachey, directeur de l'école publique, a remis à monsieur le Maire les projets de classe découverte des deux classes.

Les élèves du CE1 au CM2 vont participer à une semaine de classe de mer à Taussat, sur le bassin d'Arcachon, du 09 au 13 mai 2016. Le coût du séjour est de 235 € par enfant, auxquels il convient d'ajouter le coût du transport de 2 340 €, soit un coût global de 6 100 € pour les 16 enfants.

Les plus grands élèves de maternelle et de CP vont quant à eux participer à une classe découverte à la ferme pédagogique de Saint Front les 12 et 13 mai 2016. Le coût global est de 1 120 €.

Monsieur le maire explique que, jusqu'au 01 janvier 2015, la mairie participait au financement de ces séjours à hauteur de 6 € par jour et par enfant. Le Département participait dans les mêmes proportions. Mais le Département ne verse plus cette subvention.

Après discussion et afin de ne pas imposer un coût trop important aux familles, le conseil municipal propose de maintenir le même niveau de participation au financement de ces classes découverte, 12 € par jour et par enfant, soit 1 152 € pour les deux projets. La proposition sera faite à l'Association des Parents d'Elèves, qui participe également de manière conséquente au financement de ces sorties.

4. Questions diverses

Appartements : Un appartement situé au premier étage de la mairie sera libre à compter du 01 mars 2016. Après quelques travaux de réfection, celui-ci sera proposé à la location. Un autre appartement, situé dans les locaux de la cure, sera également bientôt disponible. Monsieur le maire a été destinataire d'une demande de location, qui sera étudiée au cours d'un prochain conseil municipal.

Rénovation de la salle des fêtes : le bardage a besoin d'être rénové. Une entreprise est venue faire une démonstration de son travail (sablage + saturateur en deux couches pour que le bardage retrouve son aspect). Le devis proposé porte sur toutes les boiseries (portes, fenêtres et bardage). Paul Braud envisageait de faire changer tout le bardage. Un devis pour l'enlèvement et la pose s'élève à environ la même somme. D'autres devis pour les mêmes travaux seront demandés.

Divers

- Camion de la commune : suite au coup de foudre du 12 juillet 2015, le camion est immobilisé. Une nouvelle expertise a eu lieu le vendredi 12 février.
- Travaux de la salle de convivialité : l'avancée des travaux se déroule correctement : électricité, plaques acoustiques et ascenseur posé. Le mobilier a été commandé (tables et chaises). Joël Faisandier précise que le budget est respecté.
- Coupe de bois : Philippe Coste demande où en est la coupe de bois prévu sur Rossignol. Paul Braud doit prendre contact avec le garde.
- Prochaines manifestations sur la commune : enduro de moto (le 12 mars), loto des aînés (le 20 mars), spectacle « Les Griots » à la salle des fêtes dans le cadre de la saison culturelle de la Communauté de Communes (les 03 et 04 avril), concert du groupe « Vox Belarus » au profit de l'association Alice, qui collecte des médicaments pour le Bélarus (le 15 mai), le trail de Saint Jacques (le 11 juin). Monsieur le maire précise que le parcours sur notre commune sera plus long que l'année dernière et nécessitera la présence des bénévoles. Le changement de présidence du comité des fêtes ne remet pas en cause la participation des membres à ce trail.
- Eglise : Denis Gerenton signale un problème d'éclairage au fond de l'église.
- Chasse aux œufs : Audrey Gazanion et Fabienne Besse proposent d'organiser cette année encore une grande chasse aux œufs pour tous les enfants de la commune, suivie d'un goûter, le samedi de Pâques.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 45.